



## Fiche pratique

# PORTAIL DE SANTÉ PACA : Activer sa e-CPS sans carte CPS depuis votre téléphone

Retrouver l'ensemble des informations sur le wiki du Portail de santé PACA - <https://tutos.iess.fr/>

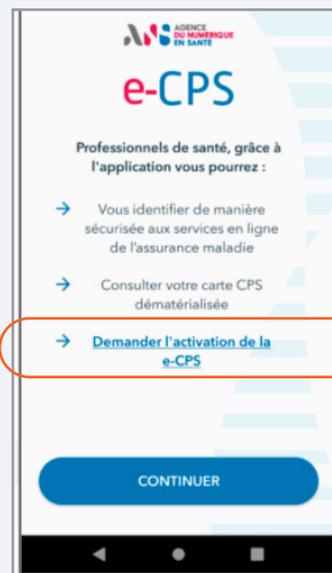
### PRÉREQUIS :

- Avoir installé et activé l'application e-CPS sur votre smartphone, téléchargeable sur l'[App Store](#) et le [Google Play](#).
- Avoir une adresse mail et numéro de téléphone renseignés dans l'annuaire santé.
- Boîte de réception de votre messagerie accessible.
- Autoriser les notifications sur votre téléphone pour cette application.

## 1 OUVRIR L'APPLICATION E-CPS

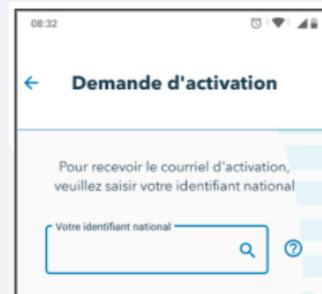
- Ouvrir l'application e-CPS téléchargée sur votre mobile.
- Cliquer sur "Demander l'activation de la e-CPS".

VUE  
MOBILE



## 2 ACTIVER VOTRE E-CPS AVEC LE QR CODE

- Pour recevoir le courriel d'activation, vous devez saisir votre identifiant national.
- S'affichent votre mail et votre téléphone renseignés dans l'annuaire de santé.
- Cliquer sur **Envoyer ma demande d'activation**.
- Vérifier la réception du mail avec un QR Code dans votre messagerie.
- Dans l'application, cliquer sur "Continuer" puis scanner le QR Code reçu.



## 3 VALIDATION PAR SMS ET CHOIX DU MOT DE PASSE POUR DÉVERROUILLER L'APPLICATION E-CPS

- Autoriser l'application à envoyer un SMS.
- Une fois le code reçu par SMS, l'application e-CPS le saisit automatiquement.
- Créer un mot de passe à 4 chiffres qui vous sera par la suite demandé lorsque vous souhaitez utiliser l'application e-CPS.
- Confirmer à nouveau votre mot de passe à 4 chiffres.
- **Votre carte e-CPS est activée.**
- Vous pouvez désormais vous connecter au Portail de santé PACA via Pro-Santé Connect /e-CPS avec votre téléphone mobile en utilisant votre mot de passe à 4 chiffres.